

Objet : compte-rendu du dernier Conseil d'établissement

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement du 23 mars a réuni des représentants des enseignantes, des membres OGEC, et un parent de chaque classe. Les ASEM étaient absentes pour arrêt de travail. Les sujets abordés portaient sur le PPMS et « les enfants et les écrans ». Mais dans un premier temps, un tour de table a été fait sur les actualités et le vécu des différents partenaires. Quelques sujets ont été abordés :

- La préoccupation du moment était liée aux absences du personnel des dernières semaines avec des difficultés de remplacement, notamment la semaine en cours où les 3 ASEM étaient en arrêt. Grâce au soutien et à l'investissement des collègues, les enfants ont malgré tout été accueillis dans de bonnes conditions. L'OGEC suit très régulièrement ce dossier du personnel.
- Lors de la dernière tempête, la toiture du bâtiment « administratif » a été endommagée. Après les réparations d'urgence, il convient d'étudier sa réfection.
- L'OGEC pense d'ores et déjà à la kermesse qui aura lieu le dimanche 19 juin. Les parents de PS seront invités à confectionner un char pour transporter les élèves, pendant le défilé, du rond-point jusqu'au terrain du château.
- Une nouvelle collecte de textile aura lieu le mercredi 1^{er} juin, vous pouvez déjà vous procurer des sacs rouges à l'école.
- Le dossier ADAP a été accepté, les travaux d'accessibilité seront répartis sur 3 ans.
- Un parent soulève une question de sécurité : pourquoi la porte de l'école reste-t-elle ouverte pendant la journée ?

Au cours d'une journée scolaire, régulièrement des personnes doivent entrer dans l'école : parents ou chauffeurs de taxi pour conduire les élèves à des rendez-vous de suivi, professionnels de santé intervenant auprès d'élèves, conseillers pédagogiques, livreurs ... Le personnel enseignant et non-enseignant est en activité auprès des élèves, aucune personne n'a la possibilité de se rendre disponible pour aller ouvrir la porte plusieurs fois par jour, ce serait au détriment de l'attention portée aux élèves et des apprentissages. L'école n'a pas les moyens humains et matériels de répondre favorablement à la demande ci-dessus. De plus, une personne malintentionnée trouverait toujours le moyen d'entrer dans l'école. Toutes, nous restons vigilantes sur la sécurité des élèves, les enfants sont sous la surveillance constante des adultes et des sécurités les empêchent de sortir de l'école.

PPMS :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté a été présenté au conseil d'établissement. Il consiste à prévoir comment faire face aux risques majeurs d'origine naturelle ou aux situations d'urgence. Son objectif est de se préparer à rester momentanément isolés. La rédaction du PPMS a permis d'analyser les risques spécifiques à la commune, d'identifier les moyens de protection, de prévoir les lieux de confinement et constituer les mallettes d'urgence. L'exercice de confinement pour le tester a été organisé le 15 mars. Des observateurs étaient présents dans chacun des lieux de confinement : l'exercice s'est déroulé dans le calme, quelques problèmes techniques ou matériels sont à revoir (fonctionnement des talkies-walkies, portée du signal d'alerte...). Le PPMS est désormais validé.

Les enfants et les écrans :

Suite au compte-rendu du premier conseil d'établissement sur ce sujet, les personnes présentes ont eu peu de retours. Un nouveau temps d'échange en classe a montré que peu de familles ont reparlé des écrans avec leurs enfants. 32 enfants sur les 160 interrogés ont rediscuté de ce sujet en famille et quelques-uns ont modifié leurs habitudes :

- pas d'écran avant l'école le matin, ou s'il y a classe le lendemain,
- remplacer la tablette par des jeux (Légo, jeux de société, jouer à la maîtresse...) ou mettre le couvert
- temps passé devant les écrans limité, moins de télévision en mangeant
- respect des âges conseillés

En GS, après discussion de l'enseignante avec plusieurs parents sur l'abandon de la télévision le matin avant l'école, une amélioration a été constatée : les enfants sont plus calmes quand ils arrivent à l'école. Cet exemple rappelle la nécessité de parler de ce sujet lors des réunions de classe en début d'année.

Les enfants ne peuvent échapper aux écrans, il est nécessaire de les éduquer aux images et de leur apprendre à apprivoiser les écrans. Voici quelques règles et quelques pistes :

- instaurer des règles dès le plus jeune âge,
- pas d'écran dans la chambre pour permettre à l'adulte de surveiller le contenu et la durée
- dialoguer avec l'enfant sur ce qu'il fait sur les écrans
- le site Internet du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) donne de bons conseils sur la protection des enfants : <http://www.csa.fr/television/Le-suividesprogrammes/Jeunesse-et-protection-des-mineurs>
- Serge Tisseron qui a fait l'affiche « 3-6-9-12 » a écrit un livre intitulé :
« 3-6-9-12 Apprivoiser les écrans pour grandir » aux éditions Eres

Les parents délégués proposent de lancer un **défi** aux familles volontaires afin de sensibiliser parents et enfants pendant la première semaine de mai au temps passé devant les écrans et aux activités alternatives. Un questionnaire permettra à chacun de faire le point en fin de semaine sur la consommation et les efforts produits. Vous recevrez prochainement les informations nécessaires.

Le prochain conseil d'établissement aura lieu le 26 mai à 18h30.

Colombe Fontaine